

Conférence régionale sur les Unions Locales

« cet outil essentiel qu'est l'Union Locale »

Le 27 novembre 2015, à Carcassonne, les membres des deux Comités régionaux Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées validaient la tenue d'une conférence régionale sur les unions locales. **Elle aura lieu les 6 et 7 octobre 2016, au Cap d'Agde.**

Un collectif de préparation s'est rapidement mis en place. Composé de 7 camarades (1 de chaque Comité Régional, 2 d'UDs: UD12 et UD34, 2 d'ULs: Narbonne et Muret et 1 de profession: Cheminot), il s'est déjà réuni à 4 reprises et a édité plusieurs documents (lettre aux Unions locales, questionnaires destinés aux ULs, questionnaires destinés aux syndicats).

Le 13 mai 2016, les membres des deux Comités Régionaux ont pris les décisions suivantes:

- Tous les documents sont validés.
- L'envoi des documents aux syndicats est sous la responsabilité des Unions Départementales.
- La participation est sous la responsabilité des Unions Départementales, hormis celles concernant les Fédérations.
- L'envoi de la lettre aux Unions Locales est sous la responsabilité des Unions Départementales, tout comme l'envoi du Questionnaire à destination des Unions Locales.

Concernant la participation, elle se répartit comme suit:

- 41 membres des 2 Comités Régionaux,
- 169 membres issus des Uds (13 camarades par départements: 3 issus de l'UD: secrétaire à l'orga, responsable de la formation syndicale, membre du bureau ou de la CE de l'UD; 3 issus des ULs: membre du bureau ou de la CE de l'UL; 1 responsable du juridique: conseiller prud'homal et 6 issus de syndicats: publics, privé, grand, petit).
- 33 issus des Fédérations présentes au moins dans un des Comités régionaux (3 par FD: Banques & Assurances, Cheminot, FAPT, FILPAC, Finances, FNME, Métallurgie, Organismes sociaux, Santé Actions sociales, Services publics, URSEN).

Immédiatement, le collectif de préparation a souligné, dès la 1^{re} réunion, combien la préparation et les prolongements de cette conférence étaient chargés d'enjeux, plus encore que la conférence elle-même. Car nous partageons tous l'idée que c'est dans l'élaboration la plus collective, la plus large, de nos décisions que réside une grande part du succès de la mise en œuvre de nos objectifs.

En effet, toutes les organisations de la CGT et tous les salariés (ouvriers, employés, techniciens, cadres, ingénieurs, agents de maîtrise), les retraités et les privés d'emploi ont leur mot à dire sur cet outil essentiel qu'est l'Union locale dans la démarche de proximité que l'on souhaite la plus efficace possible.

Malheureusement, force est de constater que la préparation a été difficile, chaque militant étant engagé dans la bataille pour le retrait de la loi Travail, et peu de réunions, de débats ou d'échanges préparatoires ont pu avoir lieu.

Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire et nous pouvons encore mettre à profit le temps qu'il nous reste jusqu'à la conférence.

Et si la préparation peut ne pas avoir été optimale, gageons tout de suite, sans présager des débats et des conclusions de cette conférence, que chacun s'engagera dans le prolongement de celle-ci.



Conférence régionale sur les Unions Locales

réfléchir et travailler ensemble

POURQUOI ORGANISER UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LES UL ?

Une conférence nationale sur les UL a eu lieu en novembre 2007, faisant suite aux décisions prises par les syndicats lors du 48e congrès confédéral dans le cadre du chapitre III du document d'orientation intitulé : « développer l'organisation syndicale confédérée ».

Puis les 49e, 50e et 51e Congrès confédéraux ont essayé de pousser plus loin sur les structures de la CGT, en terme d'efficacité et de confédéralisation de l'activité revendicative (organisation de conférences territoriales par exemple). Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la CGT, a sollicité les Comités régionaux, en 2015, pour qu'ils prévoient d'organiser une Conférence régionale sur les unions locales. Il était donc opportun, au

moment de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, de l'organiser ensemble, sur cette nouvelle et vaste région qui ne compte pas moins de 85 Unions locales.

Cette décision formalise la nécessité de réfléchir, et au-delà, de travailler ensemble, sur cet outil de proximité. Le besoin d'adapter tous nos outils aux réalités du salariat d'aujourd'hui ne signifie pas s'accommoder des conséquences des politiques patronales et gouvernementales mais, bien au contraire, d'être offensifs pour mieux les combattre et nous placer en situation de gagner des conquêtes sociales.

Les rémunérations, les contrats, les conditions, les organisations, les postes de travail et les conditions de vie sont de plus en plus individualisés, éclatés. Les enjeux de la réforme territoriale et de la loi NotrE vont

également avoir un impact sur la vie des salariés. Ces situations entraînent repli sur soi, division, mise en concurrence dans le salariat.

L'évolution du salariat et du travail, nos interventions dans les enjeux territoriaux sur les divers bassins d'emplois, l'élaboration revendicative croisée entre profession et interprofessionnel en territoires doivent être prises en compte et nous obliger à réfléchir, travailler et nous organiser en conséquence.

Retrouver le chemin du collectif, d'un collectif bien plus large, pour retisser les liens de solidarité, rompre l'isolement et permettre d'élaborer les revendications et les actions pour les faire aboutir doit devenir notre préoccupation principale. Et c'est donc bien l'affaire de toute la CGT.





C'est pour cette raison que cette conférence sera bien une conférence sur les UL et non une conférence des UL. Bien entendu, il n'est nullement question de réfléchir à la place des UL et sans les UL, mais bien en lien avec elles. Et, évidemment, il n'est nullement question de supprimer les UL... ni les UD d'ailleurs.

Bien entendu, comme c'est le cas pour toutes les structures de la CGT, il y a une grande diversité d'UL.

85 sont recensées dans le CoGiTiel et nous pouvons dénombrer presque autant de diversité: différence de périmètre (UL de métropoles, de site, de ville moyenne ou petite, d'arrondissement, de bassin d'emploi, de bassin de vie...), différence d'implantation (centres villes, villages, zones commerciales...), différence de secteur d'économie (activité à dominante industrielle, de commerce ou de service), différence de catégories de syndiqués (à main d'œuvre qualifiée ou peu, avec une prédominance ICT, rassemblant plusieurs syndicats ou aucun, avec des milliers de syndiqués ou quelques dizaines de syndiqués individuels), différence de fonctionnement (avec une autonomie financière ou pas du tout, avec une activité tournée essentiellement sur les renseignements juridiques ou travaillant parfois en lien avec les syndicats, fonctionnant au mieux avec l'UD, au pire en quasi concurrence, dirigées par des militants retraités ou avec un collectif mixte...).



En bref, malgré cette grande diversité de situation (on pourrait dire qu'aucune UL ne ressemble à une autre), elles ont un dénominateur commun malgré tout. **C'est que les réalités sur lesquelles elles interviennent ont énormément bougées ces dernières décennies. Cela appelle à travailler une connaissance partagée entre syndicats, territoires et branches professionnelles sur l'évolution du salariat et du travail, l'évolution de nos forces en adaptant cet outil aux besoins qui en émergent.**

L'ARTICLE 14 DES STATUTS CONFÉDÉRAUX INDIQUE QUE:

« Les unions locales sont constituées par les syndicats et sections syndicales relevant d'une même zone géographique (localité, partie de localité, secteurs ou ensemble de secteurs, bassin d'emploi, etc.).

L'Union locale impulse et coordonne l'activité de la CGT dans son secteur. Elle est le lieu privilégié où les syndicats et sections syndicales des petites,

moyennes et grandes entreprises des secteurs privé, public et nationalisé, peuvent définir et préciser leurs objectifs communs, épauler mutuellement leurs actions, donner toute leur efficacité aux luttes professionnelles et d'ensemble. Elle développe les solidarités entre tous les salariés, de toutes générations, ayant ou non un emploi, un logement, des droits sociaux. Elle donne au déploiement de la CGT toute l'ampleur nécessaire sur son territoire.

Elle contribue à la création et au développement d'organisations syndicales nouvelles parmi les salariés actifs, retraités et privés d'emploi. Elle permet l'accueil et l'organisation temporaire des syndiqués isolés.

En liaison avec les syndicats concernés, fédérations et unions départementales veillent en permanence à la construction et aux moyens de fonctionnement, humains et matériels des unions locales. »

A la lecture de ces statuts, vous aurez sans doute noté que nous sommes loin de les appliquer à la lettre. Reconnaissons aussi qu'il ne

Conférence régionale sur les Unions Locales

« forger l'outil de proximité, solidaire et efficace »

suffira pas d'appliquer ceux-ci pour mieux coller aux attentes et aux transformations qui se sont opérées dans le monde du travail. Mais ils devraient être le point d'appui, comme la charte de la vie syndicale d'ailleurs, pour forger l'outil de proximité, solidaire et efficace que nous souhaitons.

LES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Nous avons décidé de travailler en atelier lors de cette conférence et en avons arrêté quatre :

- « Qualité de vie syndicale »,
- « Revendications et convergences en territoires »,
- « Nouveaux enjeux territoriaux suite à la réforme territoriale et à la Loi NotrE »,
- « UL = Union locale des syndicats ».

Ils nous permettront de nous interroger sur toutes les questions qui traversent les UL dans leurs quotidiens.

Quel lien avec les syndicats ?

Qu'en est-il de l'accueil et de l'organisation temporaire des syndiqués isolés ?

Les syndicats qui la composent sont-ils suffisamment organisés, quelle capacité ont-ils pour mener une activité syndicale revendicative, démocratique, solidaire, de déploiement de leur force ?

La zone géographique est-elle pertinente ?

Où sont les bassins d'emploi, les lieux de vie, où sont nos forces organisées ?

De quels moyens dispose-t-on ?

Les syndicats, les syndiqués sont-ils sollicités et comment ?

Les priorités sont-elles bien ciblées ?

La nécessité de se renforcer en nombre de salariés organisés, en qualité d'intervention, en résultats revendicatifs, est-elle partagée ?

Voilà donc beaucoup de questions, espérons qu'elles favoriseront les débats dans la conférence mais surtout dans les syndicats, dans les organisations de la CGT. Nous devons dépasser les constats, tirer les enseignements de nos débats et les poursuivre en donnant des pistes sur lesquelles toute la CGT doit s'engager.

Pouvoir débattre, n'occulter aucune problématique, se mettre d'accord sur des objectifs et encore mieux s'engager pour les réaliser. C'est tout le sens de ces deux journées.

